

Table des matières

I-	CONTEXTE ECONOMIQUE.....	2
A-	INTERNATIONAL.....	2
B-	NATIONAL	3
II-	PROJET DE LOI DE FINANCE 2022	4
III-	LES TENDANCES DU BUDGET DE LA VILLE DE CABOURG.....	4
A-	RETROSPECTIVE SUR LES ACTIONS ENGAGEES A PARTIR DU BUDGET 2022.....	4
1-	SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION.....	6
2-	RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	7
3-	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10
B-	PROSPECTIVES 2023 ET 2024.....	11
1-	LES EVOLUTIONS.....	11
2-	POINTS DE VIGILANCE.....	12
3-	GESTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE.....	14

Afin d'éclairer les élus, le rapport d'Orientation budgétaire doit apporter quelques précisions, concernant le contexte international et national.

I- CONTEXTE ECONOMIQUE

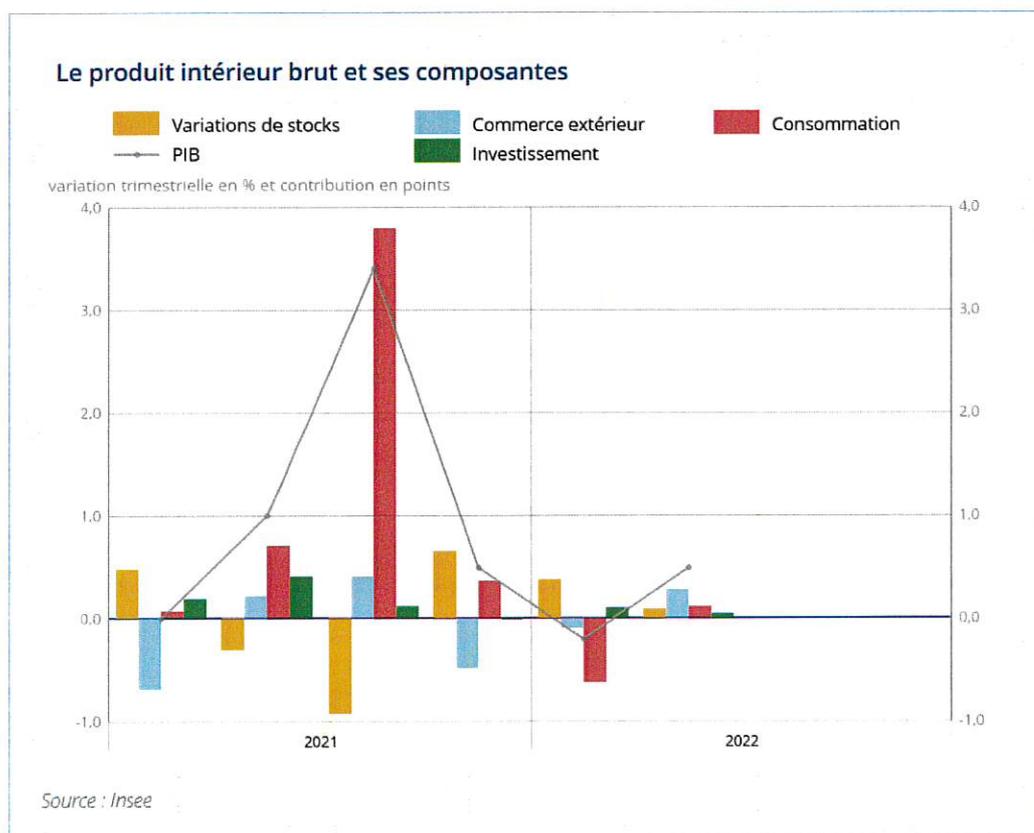
La toile de fond de l'activité économique mondiale reste marquée par la conjonction de plusieurs chocs exogènes (sanitaire, géopolitique, climatique) qui entraînent des tensions persistantes sur les conditions de production et contribuent à alimenter l'inflation.

A- INTERNATIONAL

L'environnement économique international reste marqué par l'accumulation de chocs exogènes, susceptibles de peser sur l'activité et de nourrir l'inflation. L'épidémie de Covid-19 persiste, et, avec elle, les confinements dans certaines régions chinoises. La guerre en Ukraine a entraîné une crise géopolitique majeure entre la Russie et l'Europe et fait maintenant craindre une crise énergétique. Enfin, la sécheresse de cet été a notamment affecté certaines productions agricoles et limité la navigabilité du Rhin, première artère fluviale commerciale d'Europe.

Une note du FMI anticipe les répercussions du conflit dans toutes les régions du monde et prévoit qu'elles se produiront de trois manières principales : renchérissement des matières premières et inflation, perturbation des échanges commerciaux, des chaînes d'approvisionnement et des transferts de fonds, flux de réfugiés ; perte de confiance et incertitude avec à la clé une déstabilisation des marchés émergents.

Le PIB du G20 chute de 0,4% au deuxième trimestre 2022. (oecd.org, 13 septembre 2022). En 2022, l'économie mondiale enregistrerait une croissance de +3,3 % malgré une hausse historique des prix des matières premières, exacerbée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie.



B- NATIONAL

Les prix de production continuent d'augmenter dans l'industrie, se détendent un peu tout en restant très élevés dans l'agriculture, et commencent à accélérer dans les services.

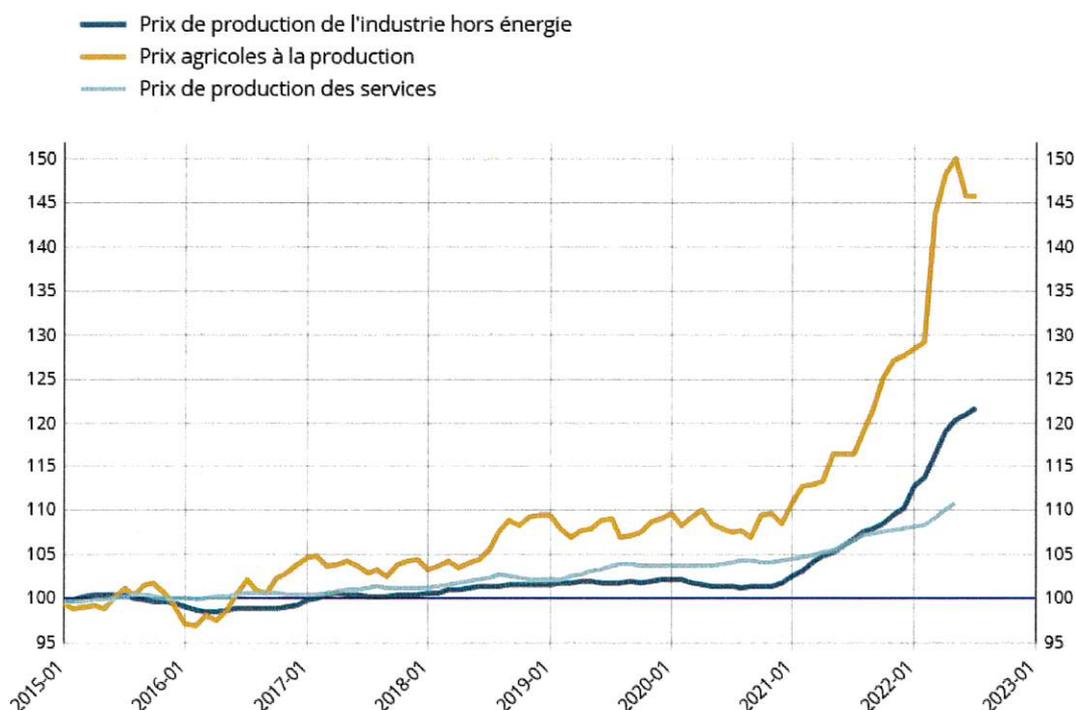
En deux ans, entre juillet 2020 et juillet 2022, les prix de production ont ainsi augmenté d'un peu plus de 20 % dans l'industrie (hors énergie) et d'un peu plus de 35 % dans l'agriculture. Pour les services, moins directement exposés à la hausse des cours mondiaux, l'augmentation a été moindre (de l'ordre de +7 % entre le 2^e trimestre 2020 et le 2^e trimestre 2022), avec néanmoins de très vives augmentations par exemple pour le transport maritime et côtier de fret, dont les prix de production ont plus que doublé en deux ans.

Du côté de l'énergie enfin, les cours du pétrole ont reflué, sous l'effet des craintes de récession, même s'ils restent soutenus par les inquiétudes sur l'approvisionnement énergétique du fait des tensions géopolitiques. Ces dernières ont d'ailleurs fait récemment s'envoler les cours *spot* du gaz et de l'électricité sur les marchés européens.

Selon le point de conjoncture de l'Insee, le glissement annuel des prix à la consommation pourrait atteindre environ 6,5 % en décembre, du fait notamment de l'augmentation continue des prix de l'alimentation.

Figure 3 – Prix de production dans l'industrie (hors énergie), dans l'agriculture et dans les services

base 100 en 2015



Note : données mensuelles dans l'agriculture et l'industrie (dernier point : juillet 2022)

et trimestrielles dans les services (dernier point : 2^e trimestre 2022).

Les séries sont CVS dans l'agriculture mais brutes dans les autres secteurs.

Source : Insee

Le 8 septembre 2022, la Banque de France a annoncé la hausse de ses trois taux directeurs et ne compte pas en rester là si la hausse de l'inflation garde ce niveau historique. Les marchés ont mal accueilli cette annonce.

Pour conclure, l'évolution des prix au cours des prochains mois dépendra de plusieurs facteurs : les mouvements des cours internationaux de l'énergie et des matières premières, la valeur de l'euro sur le marché des changes, la vitesse et le degré de transmission des hausses passées des prix de production (y compris leur composante salariale) aux prix à la consommation, les politiques publiques de limitation des prix, en particulier ceux de l'énergie.

II- PROJET DE LOI DE FINANCE 2022

Augmentation de certains budgets :

. *Ministère de l'emploi* : + 6.67 milliards d'euros notamment pour financer la montée en puissance de l'apprentissage,

. *L'Éducation nationale* : "bénéficiera d'une hausse historique" de 3,6 milliards (60,2 milliards), principalement afin de porter la revalorisation des rémunérations des enseignants.

Contexte international oblige, *la Défense* progressera de 3 milliards (43,9 milliards), *la Recherche et l'Enseignement supérieur* de 1,5 milliards (30,8 milliards - mise en œuvre de la loi de programmation de la recherche, revalorisation des bourses sur critères sociaux, prolongation du ticket U à 1 euro...) et *la Solidarité* de 2,1 milliards (29,7 milliards). La mission "Sécurités" va quant à elle augmenter de 1,4 milliards (16,1 milliards). Les crédits alloués à l'Écologie affichent une hausse de 1,9 milliards, "au titre notamment du dispositif MaPrimeRénov' et du bonus écologique".

La *Justice* (+700 millions), *l'Outre-Mer* (+300 millions), la *Culture* (+200 millions), le *Sport* et la *Vie associative* (+100 millions) vont légèrement croître tandis que l'immigration, les médias et les industries culturelles stagneront. Rares sont les ministères à voir leur enveloppe diminuer. Les dotations aux ministères pour 2023 permettront "de tenir l'objectif d'un déficit à 5% de PIB l'année prochaine tout en finançant nos priorités", a assuré Gabriel Attal.

Fin du règne pour le plan de relance, le gouvernement entend réduire la facture en ciblant davantage les aides en 2023. Le fonds accordé au plan de relance devrait ainsi tomber de 13 milliards d'euros à 4.4 milliards d'euros.

Le plan France 2030 sera quant à lui doté de 6.1 milliards en 2023 (contre 7 milliards cette année) afin, résume le ministère du Budget, « de faire face aux défis liés aux transitions écologiques et numériques, et de renforcer notre souveraineté pour une économie plus résiliente ».

Le fond de compensation à la TVA augmentera de 0,2%.

Contrairement à la demande des représentants d'élus locaux, il n'y aura pas d'augmentation des dotations mais plutôt une stabilité.

III- LES TENDANCES DU BUDGET DE LA VILLE DE CABOURG

A- RETROSPECTIVE SUR LES ACTIONS ENGAGEES A PARTIR DU BUDGET 2022

Dans cette nouvelle conjoncture économique et ses nouvelles contraintes, nous poursuivons nos projets au sein du budget de la ville :

- Développer et rechercher de nouvelles recettes,
- Déployer la refonte de nos organisations destinée à l'émergence d'économies et de plus d'efficacités dans notre fonctionnement,
- Conserver le niveau de la dette,
- Maintenir la pression fiscale,
- Contenir les dépenses de fonctionnement tout en maintenant la qualité du service public.

Compte tenu de l'inflation, des postes de dépenses se sont envolés :

- Augmentation du point d'indice des fonctionnaires
- Augmentation du coût de l'énergie
- Augmentation du carburant
- Augmentation des matières premières

Malgré ces contraintes, les projets continuent à voir le jour :

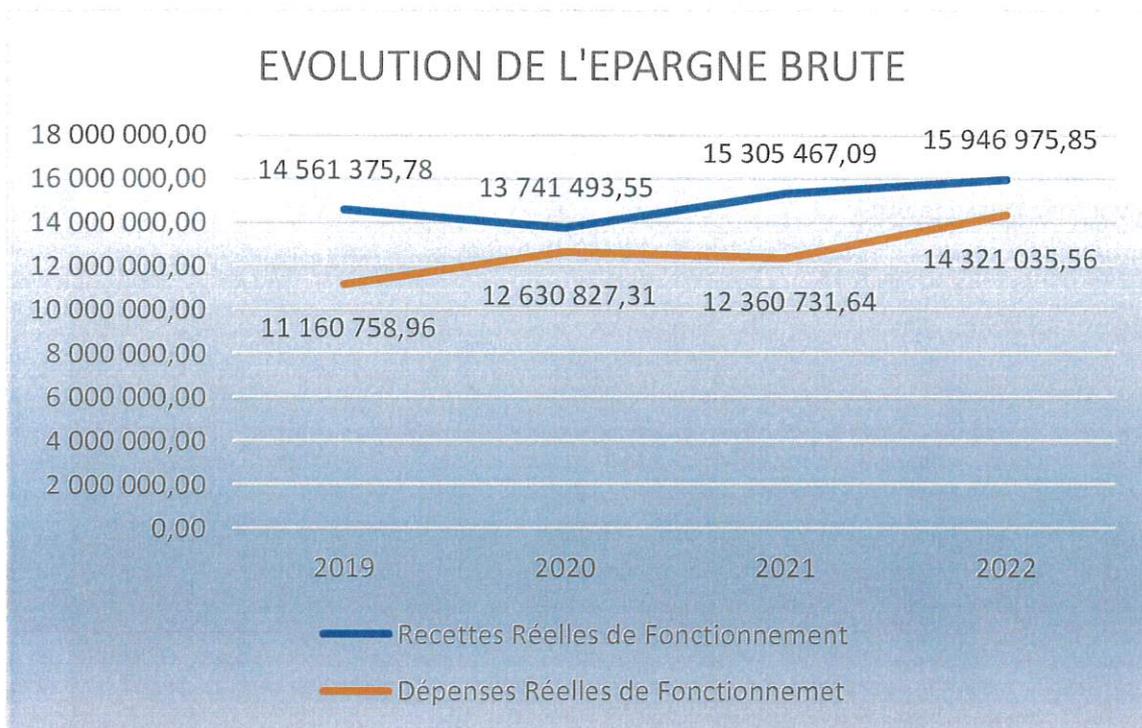
- Ouverture du FAB LAB,
- Récupération de l'accueil des enfants de moins de 3 ans,
- Rénovation des cours couverts du Garden Tennis,
- Commencement de la viabilisation des terrains du Clos Fleuri,
- Début des travaux à l'Eglise,
- Présentation des plans du nouveau casino près du centre Aqualudique,
- Restructuration de l'entrée de Ville RD 513,
- Réalisation d'un complexe hôtelier sur le site du Garage Palace,
- Cession du bâtiment ORANGE.

1- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

BILAN DE LA SITUATION FINANCIÈRE

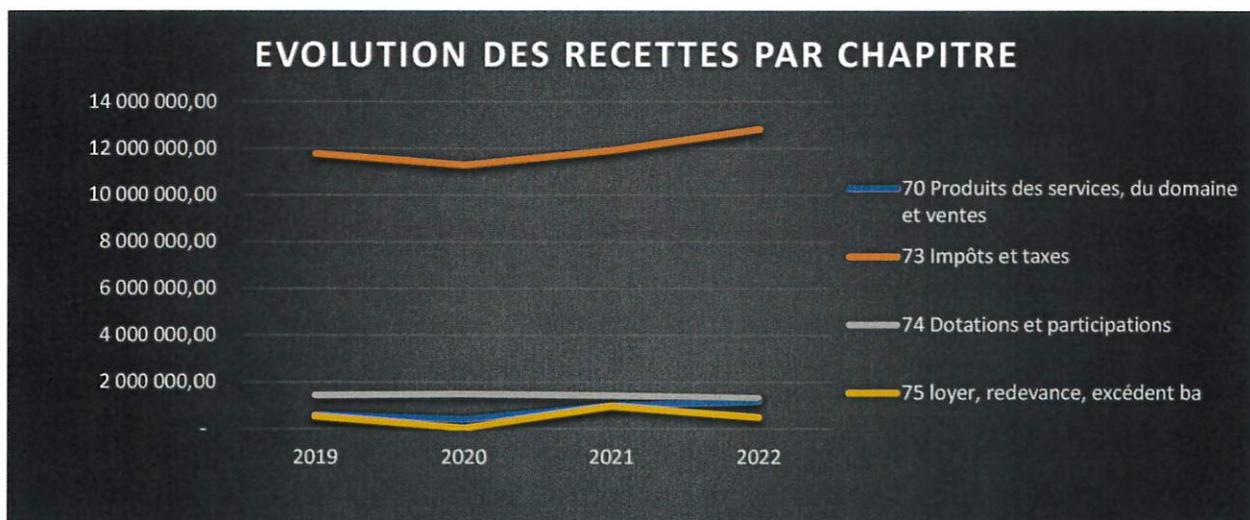
	2019	2020	2021	2022 ca provisoire
Recettes Réelles de Fonctionnement	14 561k€	13 741k€	15 305k€	15 947k€
Dépenses Réelles de Fonctionnement	11 161k€	12 631k€	12 361k€	14 321k€
intérêts de la dette	219k€	188k€	157k€	137k€
EPARGNE BRUTE	3 401k€	1 111k€	2 945k€	1 626k€
EPARGNE NETTE	2 367k€	246k€	2 215k€	915k€
Dépenses d'équipement	4 418k€	1 516k€	2 327k€	3 328k€
Dotations et Subventions	689k€	754k€	692k€	693k€
Cessions			0k€	
DETTE	5 390k€	4 525k€	4 795k€	4 084k€
remboursement d'emprunts	1 033k€	865k€	730k€	711k€
emprunts nouveaux	0k€	0k€	1 000k€	0k€
CAPACITE DE DESENDETTEMENT	1,59	4,07	1,63	2,51
résultat cumulé de fonctionnement	4 947k€	1 731k€	3 200k€	2 274k€

L'évolution de l'épargne de gestion est freinée par les contraintes économiques. Pour autant la situation est saine, malgré un emprunt nouveau de 1 000 k€ en 2021. Grâce à sa capacité d'absorber un remboursement de dette annuel important, la commune de Cabourg continue sa route vers un désendettement très satisfaisant.



On observe un rétrécissement de l'épargne brute (charges des intérêts inclus et le remboursement de la dette exclu) dû à la conjoncture économique.

2- RECETTES DE FONCTIONNEMENT



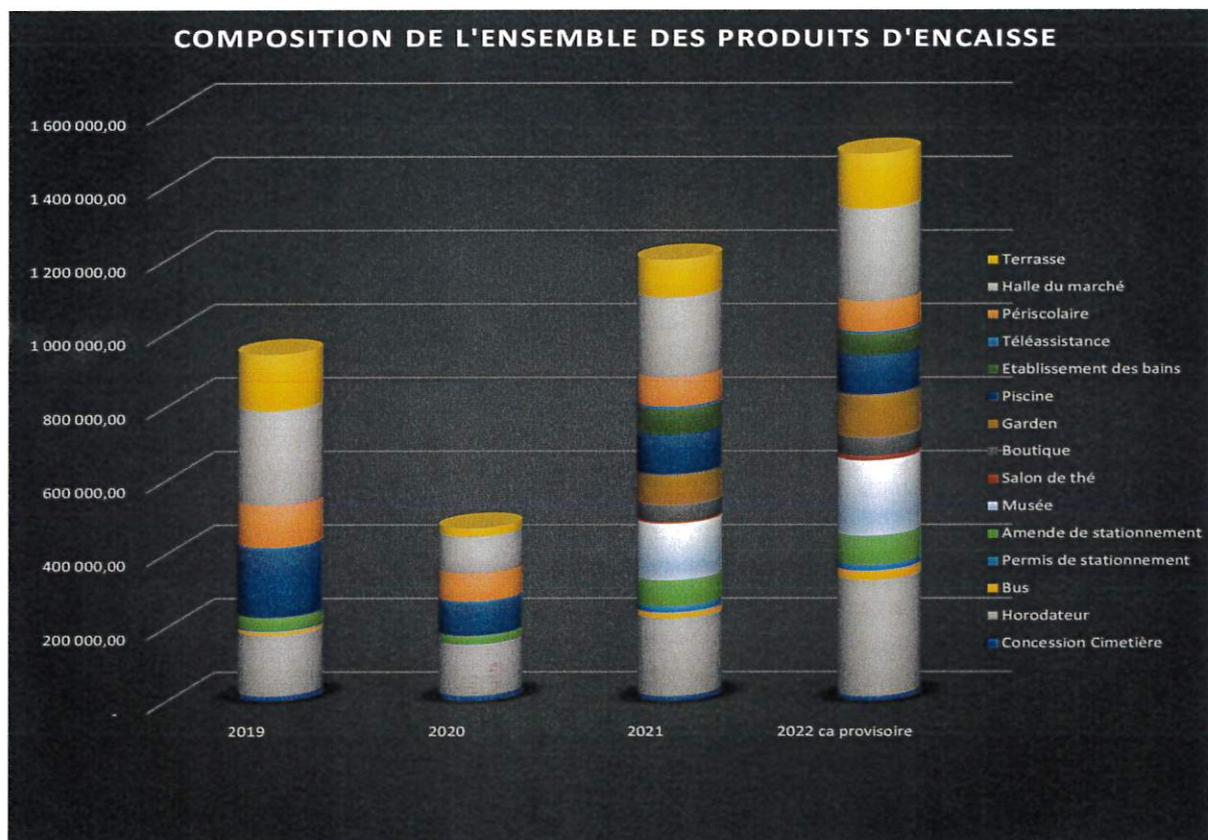
En 2021, l'évolution du chapitre 75 « Produits de gestion courante » correspond au reversement d'un excédent de budget annexe en 2021.

Le chapitre 70 « produits des services du domaines et ventes diverses » évolue en raison du chantier d'optimisation des recettes, comme annoncé lors du débat d'orientation budgétaire 2022.

Le chapitre 73 « Impôts et taxes » l'augmentation des valeurs locatives sur le territoire améliore les recettes fiscales de Cabourg

De plus la récupération de nombreuses compétences (surveillance de la plage et petite enfance) accroît le reversement de la fiscalité de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge à la Ville par l'intermédiaire de l'attribution de compensation.

- PRODUITS D'ENCAISSE



Entre 2019 et 2022, c'est 500 000 € supplémentaires qui sont encaissés :

Musée	267 500 €
Garden tennis	115 000 €
Etablissement des bains	58 000 €
Golf	9 000 €

L'élargissement de l'espace de stationnement payant permet d'obtenir (bus stationnement et amendes de stationnement compris) : + 208 000 €.

On constate une baisse de la fréquentation de la piscine dû essentiellement à la météo et une diminution des encaissements périscolaires dû principalement à la baisse des tarifs.

EVOLUTION EN CHIFFRES

	2019	2020	2021	2022 ca provisoire
Concession Cimetière	9 561,33	10 545,34	9 573,36	8 900,00
Horodateur	166 573,27	139 828,54	212 650,77	317 000,00
Bus	9 100,00		14 200,00	24 000,00
Permis de stationnement	3 815,00	1 676,00	18 896,00	18 000,00
Amende de stationnement	34 802,40	22 476,35	69 900,00	78 000,00
Musée			154 710,62	205 000,00
Salon de thé			5 543,15	13 300,00
Boutique			44 297,64	49 200,00
Garden			82 085,94	115 000,00
Piscine	183 583,70	87 865,92	109 418,70	108 000,00
Etablissement des bains			69 829,00	58 000,00
Téléassistance	6 615,37	5 815,04	6 188,73	6 200,00
Périscolaire	116 439,61	77 499,80	80 747,00	84 000,00
Halle du marché	255 781,66	98 371,17	215 104,00	250 000,00
Terrasse	152 728,00	22 589,06	103 953,36	150 000,00

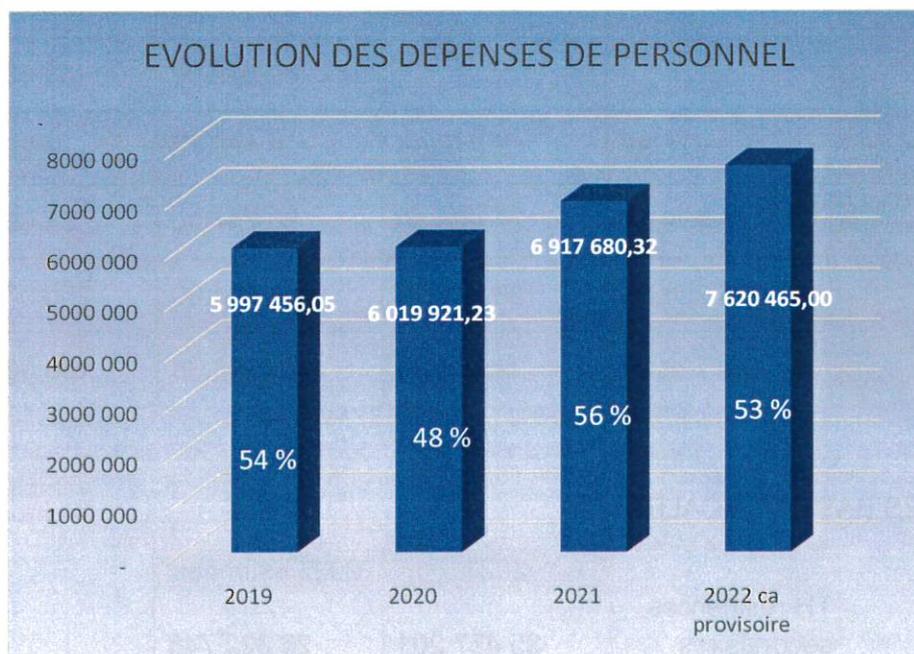
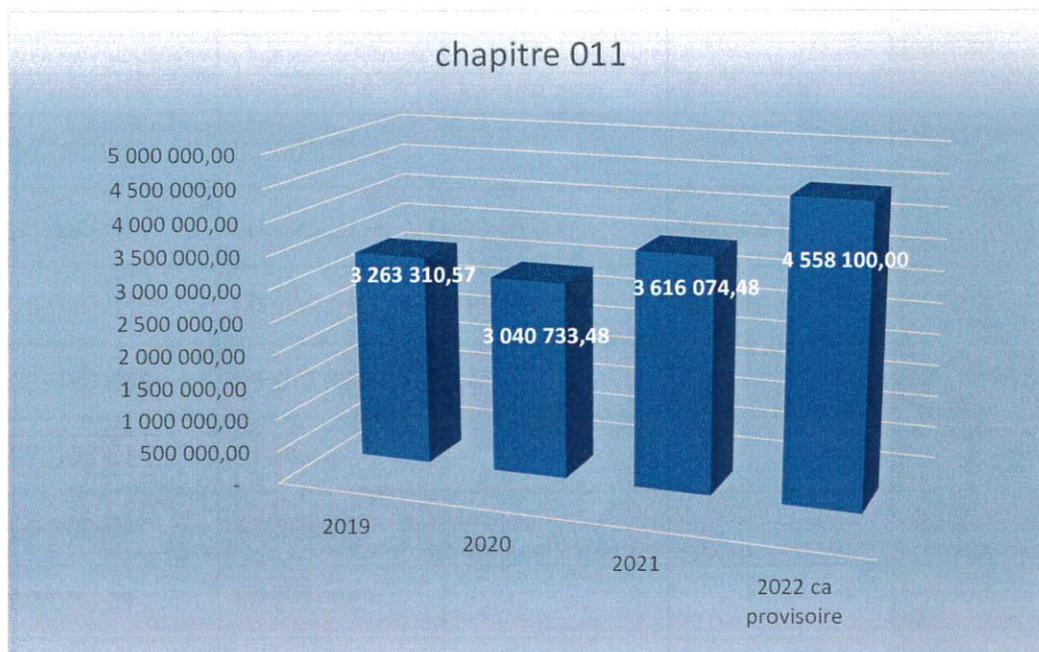
EVOLUTION DES BASES FISCALES

	2021	2022 estimées
TH résidences secondaires	25 457 201	26 322 746
FB	19 524 622	20 680 000
FNB	140 025	146 200
	45 121 848	47 148 946
		4,49%

Les valeurs locatives étant indexées sur l'inflation, le taux de variation estimé est historiquement élevé. La loi de finance prévoit de la plafonner à 3.5 %

3- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'ensemble des évolutions précisées précédemment se retrouve traduit dans les évolutions du chapitre 011 « Dépenses de fonctionnement à caractère général » et dans le chapitre 012 « Dépenses du personnel ».



Les proportions restent cohérentes.

Pour autant ce pourcentage de 53 % par rapport aux dépenses réelles reste faible. La réorganisation des équipes peine à aboutir, directement impactée par les difficultés de recrutement.

B- PROSPECTIVES 2023 ET 2024

1- LES EVOLUTIONS

L'ensemble des projets est financé par de nombreuses cessions. Il avait été annoncé dans le Débat d'Orientation Budgétaire 2022, l'intégration des recettes suivantes :

- Le Garage Palace : 500 000 €
- La zone 2NAB : 4 850 000 €
- Le Clos fleuri : 1 532 000 €
- Le bâtiment Orange : 500 000 €

Peuvent être ajoutées :

- Le bâtiment Orange : 2 625 000 € au lieu de 500 000 €
- Le bâtiment Bridge Club : 450 000 €

Le plan pluriannuel d'investissement

Ajustement

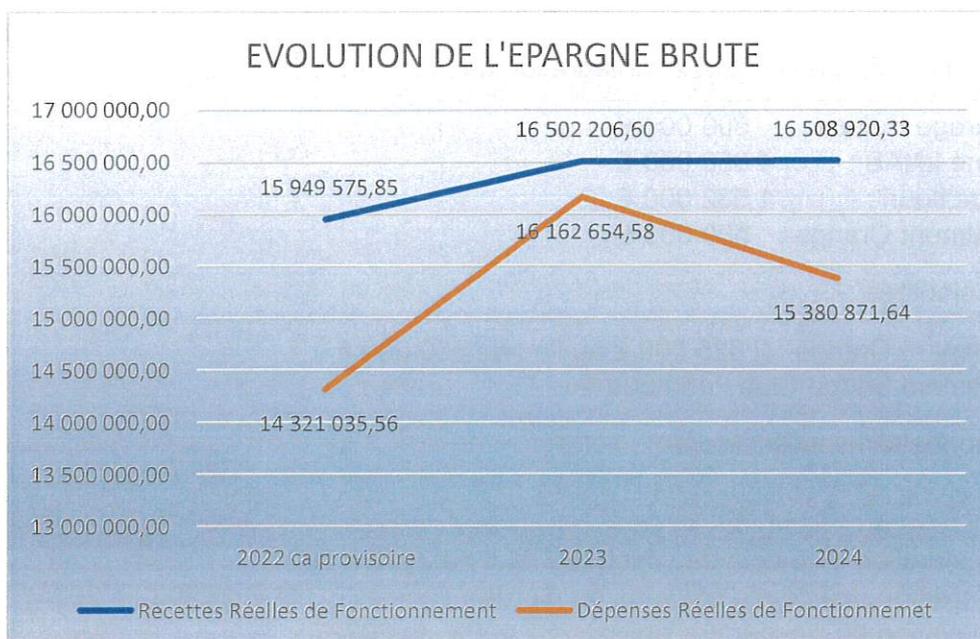
- La construction d'un nouveau casino (8 M € de 2022 à 2024),
- La rénovation des courts couverts du Garden Tennis (2,3 M € de 2022 à 2024),
- La rénovation du clocher de l'église (764 000 € en 2022),
- Le lancement du chantier de l'aménagement de la CD513 (1,4 m€ dès 2023),
- La rénovation de l'éclairage public (200 000 € - hors nouvelles voiries),
- Les travaux d'enfouissement des réseaux (Raymond Poincaré et abords du musée – 152 000 €),
- Les travaux de remise aux normes du cinéma « Le Normandie » (300 000 €),
- Les travaux du gymnase (100 000 €),
- Le cabinet médical (100 000 €),
- Le maintien des investissements pour les besoins des services (700 000 €).

Les budgets annexes « Spectacle », « Grand Hôtel » et « Location du Patrimoine à Usage Professionnel » seront clôturés au 31 décembre 2022. Les recettes et les dépenses réintégreront donc le Budget Principal. Les subventions d'équilibre seront inscrites en dépenses réelles :

- au chapitre 011 et en recettes au chapitre 70 pour les spectacles,
- au chapitre 75 pour les redevances.

2- POINTS DE VIGILANCE

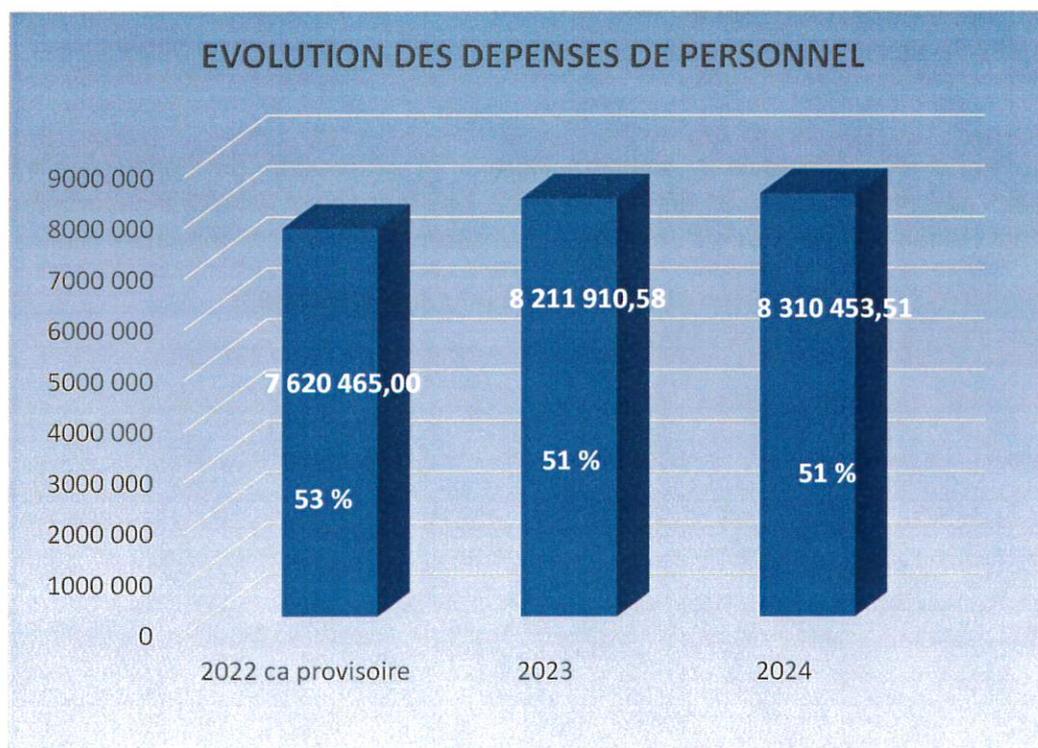
Épargne brute :



La prudence est de rigueur pour les deux années à venir.

Il est prévu d'augmenter le coût de l'énergie de 500 000 €. Après avoir consulté nos fournisseurs d'énergie, c'est dorénavant un coût de 1 000 000 € qu'il faudra prévoir au Budget Primitif.

La réorganisation des services :

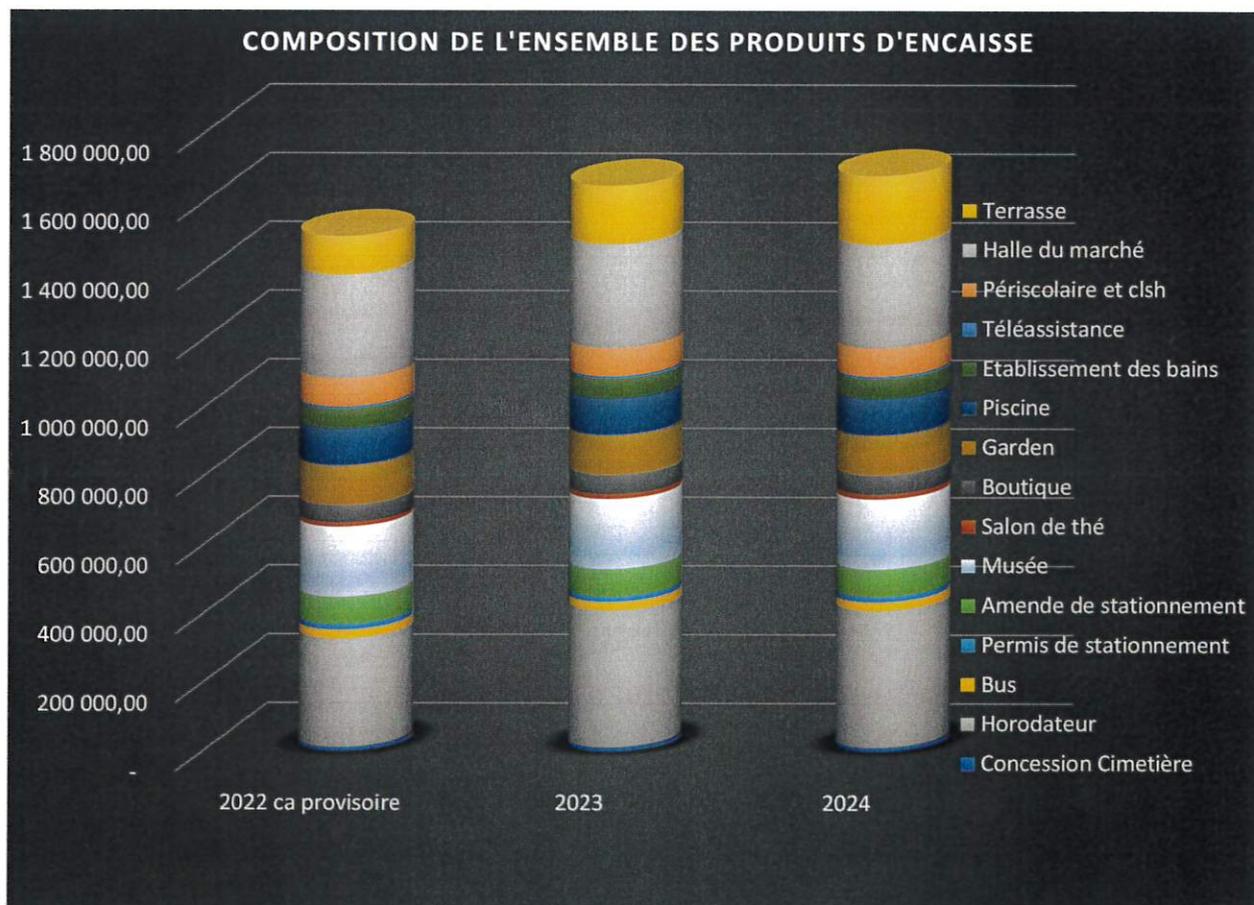


La nouvelle réorganisation des services impacte le 012 avec cependant un ratio en diminution sur les dépenses réelles de fonctionnement. Une enveloppe de 500 000 € est mise au budget afin de permettre aux services de se réorganiser.

Les recettes de fonctionnement

Comme annoncé dans le rapport d'orientations budgétaires de 2022, un chantier d'optimisation des recettes a débuté. Les premiers changements interviennent dès 2022 avec le parc de stationnement qui s'est étendu, la Délégation de service Public du casino a été renouvelée et augmentée de 480 %. En 2023, certains tarifs seront révisés. Le taux communal des produits des jeux a été négocié de 50% supplémentaire.

Ci-dessous les prévisions des recettes des ventes de prestations sont augmentées.



En chiffre

	2022 ca provisoire	2023	2024
<i>Concession Cimetière</i>	8 900,00	8 900,00	8 900,00
<i>Horodateur</i>	317 000,00	399 000,00	399 000,00
<i>Bus</i>	24 000,00	24 000,00	24 000,00
<i>Permis de stationnement</i>	18 000,00	18 000,00	18 000,00
<i>Amende de stationnement</i>	78 000,00	78 000,00	78 000,00
<i>Musée</i>	205 000,00	205 000,00	205 000,00
<i>Salon de thé</i>	13 300,00	15 000,00	15 000,00
<i>Boutique</i>	49 200,00	55 000,00	55 000,00
<i>Garden</i>	115 000,00	115 000,00	115 000,00
<i>Piscine</i>	108 000,00	108 000,00	108 000,00
<i>Etablissement des bains</i>	58 000,00	58 000,00	58 000,00
<i>Téléassistance</i>	6 200,00	6 200,00	6 200,00
<i>Périscolaire et clsh</i>	84 000,00	84 000,00	84 000,00
<i>Halle du marché</i>	250 000,00	250 000,00	250 000,00
<i>Terrasse</i>	150 000,00	170 000,00	200 000,00
	1 484 600,00	1 594 100,00	1 624 100,00

3- GESTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
4 184 785.77 €	3,01 %	8 ans et 9 mois	4 ans et 8 mois	11

Dettes par prêteur

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible (Revolving)
CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	1 572 483.00 €	37,58 %	0.00 €
SFIL CAFFIL	1 139 415.04 €	27,23 %	
CREDIT MUTUEL	976 666.94 €	23,34 %	
SOCIETE GENERALE	409 520.00 €	9,79 %	
Autres prêteurs	86 700.79 €	2,07 %	
Ensemble des prêteurs	4 184 785.77 €	100,00 %	-

Afin de se prémunir des fluctuations de taux et de marge, le besoin d'emprunt pour le financement du casino est contractualisé dès maintenant. Les conditions de remboursement différé du capital permettront de profiter de l'augmentation de la redevance pour rembourser l'emprunt puisque l'emprunt commencera à être remboursé à l'ouverture du casino en 2025.

**Pour extrait conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal de Cabourg,**

David LE MONNIER
Conseiller Municipal Délégué
Secrétaire de séance



Tristan DUVAL
Maire



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.